

CONCLUSION

Cet essai de description systématique n'a certainement pas apporté beaucoup de connaissances nouvelles. Cependant, cette méthode, aussi fastidieuse qu'elle paraisse, n'en est pas moins intéressante parce qu'elle m'a permis, en procédant à quelques essais de synthèses, de remettre certaines idées en place ; de contribuer à la disparition de « légendes » tenaces comme, par exemple, celles concernant l'orientation de la bouche des foyers selon les vents dominants ; de contribuer également à faire connaître un peu mieux la littérature allemande traitant de ce sujet car, il faut bien le dire, la production scientifique francophone, sous ce rapport, est pratiquement nulle.

J'espère aussi avoir été clair, car je sais combien la clarté et la concision sont nécessaires dans ce genre d'étude. C'est pour cette raison que, à propos de certaines parties de l'hypocauste, j'ai tenté un classement typologique sans ignorer, toutefois, les dangers de ce genre d'entreprise car, pour cela, deux choses m'ont fait défaut : le manque d'expérience et une documentation encore plus abondante.

De plus, peut-on entreprendre un classement typologique sans une étude chronologique ?

Je pense, en effet, que cela est possible mais, dans ce cas, le classement est incomplet et surtout stérile car il enlève à l'Archéologie une de ses dimensions, c.-à-d. la datation.

C'est pourtant ce que j'ai fait dans ce travail et je suis conscient de cette lacune. En voici les raisons.

En ce qui concerne la datation, il est évident que l'hypocauste fait partie d'un ensemble architectural auquel il est intimement lié. Cependant, il ne faut pas oublier que cet ensemble a très souvent subi des transformations (destructions, reconstructions, agrandissements, remaniements partiels, etc...) au cours des âges et que le destin de l'hypocauste, souvent tardif par rapport à l'ensemble de l'habitat, ne lui est pas toujours solidaire. On peut donc, tenant compte de ce qui vient d'être dit, dater un hypocauste de différentes manières :

- en fonction de la datation des différentes phases chronologiques de l'ensemble de l'habitat et en procédant par comparaison (de l'appareil employé, des enduits, des mortiers, des terres réfractaires, des marques, des remaniements, etc...),
- en fonction du matériel archéologique qui s'y trouve enfoui (stratigraphie),
- en procédant à des analyses archéo-magnétiques de la terre brûlée en place (dans les environs du foyer, par exemple), etc...

Ces procédés — j'en oublie peut-être — que j'appelle des procédés de *datation indirecte* sont importants, certes, et restent primordiaux mais ils ne répondent pas à la question que je me pose au terme de ce travail :

Peut-on dater un hypocauste en fonction de sa conformation et de l'agencement de ses différentes parties, autrement dit en fonction de son type ?

Dans l'état actuel des connaissances, il semble que cela soit impossible, et c'est pour cela que je n'ai pas abordé le problème de la datation.

Il serait, en effet, fastidieux, tout en puisant dans ce travail qui s'achève, de citer toutes les raisons qui m'incitent à le croire. En voici cependant quelques-unes :

- l'hypocauste à pilettes et à canaux, nous l'avons dit, coexistent très tôt mais si l'hypocauste à canaux se rencontre plus souvent à la fin de l'Empire, il n'est pas pour autant toujours le plus récent. A Thoraise* (F), on a découvert deux chambres de chaleur superposées avec une chambre à canaux en dessous d'une chambre à pilettes, cette dernière étant donc plus récente (idem à Saalburg* (D)⁽³⁸⁸⁾ ;

- les pilettes « classiques » ont, de tous temps, coexisté avec les pilettes en matériaux divers. Il semble, d'autre part, que les pilettes « classiques » carrées (Vitruve) ont précédé les pilettes cylindriques, sans qu'il soit possible, pour autant, de préciser ;
- ce que d'aucuns appellent l'hypocauste « en croix » est considéré, par certains fouilleurs, comme étant d'époque tardive (Bas-Empire)⁽³⁸⁹⁾. Je n'ai trouvé nulle part la moindre preuve me permettant de vérifier cette assertion ;
- il est à peu près certain que le chauffage domestique, dans nos régions, est apparu après le chauffage pour bains (à partir de 150 après J.-C., selon F. Kretzschmer⁽³⁹⁰⁾). Si cette dernière affirmation est exacte, nous avons là un élément de datation appréciable mais combien fruste⁽³⁹¹⁾.

A propos des soles de *praefurnia*, la brique posée sur champ est incontestablement un progrès technique par rapport à la brique posée à plat qui pourrait donc, vraisemblablement, être antérieure. Malheureusement, nous ne connaissons que très peu d'exemples où l'on retrouve des briques posées à plat dans les *praefurnia* : à Anderlecht* (B), à Sarre-Union* (F), où l'antériorité de la sole construite en briques posées à plat est incontestable puisque ce système a été retrouvé en dessous d'une sole construite en briques sur champ.

Les sols d'hypocauste en pente, selon F. Kretzschmer, auraient été construits au début de l'Empire seulement (comme le préconisait Vitruve), et ensuite rapidement abandonné. Cet élément de datation ne peut nous servir à grand chose puisqu'il est invérifiable sur le terrain en raison, tout d'abord, du très petit nombre de villas dont un hypocauste possède cette particularité⁽³⁹²⁾ et, ensuite, parce que peu de villas sont datées avec précision. Signalons toutefois le cas de la villa de Maillen* (Al Sauvenière) (B), dont le début de l'occupation daterait de la deuxième moitié du 1^{er} siècle après J.-C.⁽³⁹³⁾ et dont le sol d'hypocauste est en pente. Encore faudrait-il savoir si les bains sont contemporains du début de l'occupation !

J'ai choisi ces quelques exemples pour montrer combien ce problème est vaste et complexe. Ce qui explique à suffisance la raison pour laquelle je n'ai pas abordé l'étude de la chronologie dans le cadre de ce travail.

En terminant, j'émets le vœu que l'on me permette de considérer cette étude comme une base de départ valable pour des recherches ultérieures qui, avec les développements de l'Archéologie moderne et l'apport de plus en plus important des sciences auxiliaires, s'avèrent pleines de promesses.

(388) Voir, par exemple, l'hypocauste « en croix » de Villers-le-Bouillet* (B).

(389) F. Kretzschmer, dans ce cas, ne cite pas ses sources.

(390) Voir villa de Haccourt* (B), dans *Haccourt II*, interprétation : à la période IV (premier quart ou première moitié du II^e siècle après J.-C.), apparition du chauffage domestique.

(391) Voir p. 109 (Inclinaison des sols d'hypocauste).

(392) S.J. DE LAET, *Note sur les thermes romains de Furfooz*, dans *Hélium*, VII, (1967), pp. 144-149.